



## VILLE DE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2010

Le premier octobre deux mil dix à 18 Heures 30 minutes, Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel GALLIOZ, Maire.

**Les membres du Conseil Municipal étaient tous présents :**

M. A. DUFOUR, Maire Délégué de Beaune, M. M. GALLIOZ, Maire Délégué de Thyl.

Mmes et MM. : G. BOIS, D. MANCINO, JL. ALBRIEUX, S. BOUILLARD-FREULARD, P. SAYETTAT et J.M. BERNARD, Adjoints.

Mmes et MM. : A. ESPOSITO, J.P. EXARTIER, D. MOTTA, C. ASTIER, P. MARIE, F. FALCO et P. MORARD-CHATAIGNIER.

**A l'exception de :** M. GAY (pouvoir à F. FALCO), N. GOMES (pouvoir à J.P. EXARTIER) et G. ROSSERO (pouvoir à G. BOIS)

**Absents excusés :** A. BETEMPS, J. VIARD, P. JACOB et N. GERVASONI.

**Secrétaires de séance :** M. FALCO

**Date de Convocation :** 24 septembre 2010

C.M. en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 19

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 3 Septembre 2010 et des délibérations afférentes. Une modification, ajoutant le règlement en matière de subvention de travaux par les associations du patrimoine est proposée. Le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité**.

Monsieur le Maire fait part du décès de M. Camille Blanc, père de l'agent de police municipale. Condoléances à la famille.

### 1) Convention Le Shantoné

**Une rencontre avec l'exploitant** a eu lieu le 1er septembre afin de faire le point sur l'année écoulée.

Outre la rentabilité propre de l'établissement qui n'est pas démontrée, il est à noter que l'exploitant est à jour de ses loyers mensuels mais n'a pas versé le solde (2000 €) de la caution initialement prévue. La convention d'exploitation sera reconduite pour une année avec une mensualité de 860 €, sous réserve que la caution ait été versée au plus tard le 10 octobre 2010. Un bilan intermédiaire sera fait en mars 2011.

**Approuvé à l'unanimité, moins une abstention.**

### 2) Tarifs Foire aux Plants

**Il est proposé de reconduire les mêmes tarifs qu'en 2010.**

- Emplacement Samedi/Dimanche au mètre linéaire : 1 à 5 ml : 55 €, 6 à 10 ml : 90 € et 11 à 15 ml 120 €
- Emplacement Dimanche seulement : 1 à 5 ml : 50 €, 6 à 10 ml : 80 € et 11 à 15 ml : 108 €.
- Electricité : 8 €.

Les exposants s'engagent en outre à fournir un lot d'une valeur minimum de 30 € pour la tombola gratuite de la foire.

**Approuvé à l'unanimité.**

### 3) Tarifs ZAC du Temple

#### **Visite sur le chantier de la Commission des Travaux le 29 Septembre.**

La démolition est en cours et, sauf imprévu, les délais seront tenus avec fin des travaux de voirie pour fin d'année. Le maintien du bâtiment « magasin général » en l'état interpelle, un point sera fait plus tard sur ce sujet.

Une réunion d'information avec les riverains est prévue le 7 Octobre.

Un premier client s'est manifesté pour l'achat du lot N°2. D'autres contacts sont en cours.

Après analyse du prix du m<sup>2</sup> pratiqué en Maurienne, il est proposé :

- 22 €/m<sup>2</sup> pour les lots n°1-2-8 et 9 situés au premier plan.
- 18 €/m<sup>2</sup> pour les lots n°3 et 4 situés au second plan.
- Le prix des autres lots 5 et 6 (ferme, magasin général) et 7 sera estimé au cas par cas compte tenu de leur spécificité.
- Le Conseil Municipal engage la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir la commercialisation.

**Approuvé.**

### 4) Convention EDF

**Forêt du Thyl sur Orelle :** EDF occupe une partie de cette forêt depuis 1991. La convention porte sur la période du 01/01/1994 au 31/12/2014 pour un montant de 2 112 €. Cette convention établie entre la commune et EDF rappelle les ouvrages concernés, les contraintes d'entretien et les responsabilités.

**Approuvé.**

### 5) Régie d'Electricité

**Un Conseil de Régie vient de se tenir :** M. P SAYETTAT donne lecture des principaux points débattus qui sont les suivants : réunion du conseil de coordination des régies, création du syndicat de régies, point sur les travaux, évolution des tarifs, centrale dispatchable, personnel, contrats GRDF-F, contrats photovoltaïques et questions diverses.

Le Conseil Municipal doit délibérer sur les propositions suivantes :

- Versement d'une prime exceptionnelle aux agents.
- Création d'un catalogue des prestations pour les clients.
- Création d'un contrat photovoltaïque pour les producteurs d'électricité.
- Contrat GRD-F et CARD HTA.
- Barème de raccordement (contrat coffret de chantier).
- Contrat maintenance informatique.
- Règlement pénalités de retard.
- Règlement de service concernant les relations entre régie et commune.
- 

**Les propositions sont approuvées à l'exception** du règlement de service et de la question « Barème de raccordement » pour laquelle il est demandé de plus amples explications au Directeur de la Régie d'Electricité. En outre, le Conseil Municipal réitère son vœu de voir enfin aboutir la mensualisation des paiements.

### 6) Acquisitions foncières

**Mme NORAZ** cède 10 021 m<sup>2</sup> pour la somme de 2 260 €. Frais d'acte à la charge de la commune.

**Mme CARON** cède 6 211 m<sup>2</sup> pour la somme de 1 250 €. Frais d'acte à la charge de la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 7) Délibérations fiscales

Il s'agit de la réforme de la fiscalité locale avec transferts des taxes entre département et commune. Au 01/01/2011, la part départementale de la taxe d'habitation sera répartie entre la commune et la communauté de communes. Il est proposé de maintenir les taux d'abattements communaux.

**Approuvé à l'unanimité.**

## 8) Comptabilité tous budgets : décision modificative n°1

- 1) **Lotissement Margillan 4** : la décision modificative est reportée au mois de Novembre.
- 2) **Eau et Assainissement** : la décision modificative est reportée au mois de Novembre.

## 9) Comptes rendus des Commissions

- 1) **Commission scolaire** : compte rendu diffusé à tous les élus, rappel de l'engagement du Conseil Municipal de tout mettre en œuvre pour proposer un accueil périscolaire de qualité. Ce projet sera étudié et éventuellement mis en œuvre dans le cadre du contrat enfance-jeunesse de la CCMG dès la rentrée 2011. **Approuvé à l'unanimité.**
- 2) **Espace Alu** : compte rendu diffusé à tous les élus, propositions faites par la commission pour la saison 2011 : maintien des tarifs, des horaires et des périodes de fermeture 2010 avec quelques ajustements pour les visites de groupes, souci de pouvoir compter sur plus de bénévoles pour les visites guidées, proposition d'acheter le stock (200 ex) du livre « Maurienne vallée de l'alu » à prix préférentiel et proposition de créer une commission animation qui travaillera sur les événements du musée. **Approuvé.**
- 3) **CCAS** : présentation du bilan de l'activité, celui-ci redevient normal après une légère baisse due aux hospitalisations et décès. Le repas des anciens aura lieu le 10 Octobre, les colis de Noël est en cours de réflexion. Introduction des « bons de chauffage » réservés aux personnes âgées ou handicapées à revenus modestes. La semaine bleue se déroulera du 18 au 24 octobre avec diverses activités du service jeunesse et du centre de loisirs auprès des anciens. Bilan satisfaisant de l'accueil des nouveaux arrivants sur notre commune et à St Martin d'Arc, avec la présence de 25 personnes.
- 4) **Commission des sports** : planning d'occupation des équipements sportifs qui conduit à rapatrier certaines activités des gymnases vers la salle polyvalente ou le FJEP. Au stade, les 2 terrains permettent d'avoir un planning moins chargé, redémarrage de la section de St Michel de l'UAM et planning d'occupation de la salle polyvalente qui nécessite l'arbitrage de la commission pour des dates très demandées en fin d'année.
- 5) **Commission des travaux** : réception des travaux de réseaux de l'Etraz à la Buffaz. Les regards assainissement défectueux seront changés courant Octobre.
- 6) **Fête de la musique** : succès de l'édition 2010, voir pour améliorer l'enchaînement des types de musique. Un souhait est émis que l'Harmonie Municipale puisse jouer en extérieur. Bilan financier positif, les organisateurs devraient reconduire l'animation en 2011.

## 10) Questions diverses

- 1) **Contrats de travail** concerne 2 emplois, création de 2 postes pour besoin occasionnel pour terminer l'entretien des chemins communaux.
- 2) **Indemnités pour le comptable du trésor** : prestation globale de 1438,70 € pour le suivi des divers budgets communaux.
- 3) **Four de cuisson** de l'association « Terre en Délire » : Proposition d'achat environ 2000 € du nouveau four par la commune avec participation de l'association à hauteur de 50% du montant et règlement échelonné sur une durée de 3 ans maximum.
- 4) **Règlements service de l'Eau et de l'Assainissement** : seront étudiés prochainement par le Conseil Municipal.
- 5) **Contrôle technique du futur restaurant scolaire**, mission confiée à l'APAVE.

**L'ensemble des questions diverses sont approuvées à l'unanimité**

## 11) Informations diverses

- 1) **HOPERAP** : projet porté par Solidart dans lequel s'impliquent les services jeunesse de St Michel, St Jean et Aigubelle. L'objectif de ce projet est de lier les arts urbains à la musique classique avec présentation d'un spectacle autour de Jean Sébastien BACH en Juin 2011. Solidart demande une subvention, le Conseil Municipal est favorable, le montant sera défini au budget 2011.
- 2) **Réflexion LTF** : rencontre avec les communes de Maurienne en vue d'identifier les besoins de logements en relation avec ce grand chantier. Pour St Michel, affectation probable d'un bâtiment du Vigny et possibilité de travailler sur la réhabilitation de logements du cœur de ville.
- 3) **ZAD du Champ de foire** : réunion de travail prévue 2<sup>ème</sup> quinzaine d'Octobre avec l'ASADAC et M. BARBEYER, architecte.
- 4) **AMIES** : L'association fête ses 20 ans. Cette entreprise d'insertion fonctionne bien avec une démarche d'accompagnement de ses salariés, dont certains habitent St Michel. Il faut prévoir de programmer une rencontre avec le nouveau responsable des services techniques de la Mairie.
- 5) **Téléthon 2010** : il aura lieu les 3 et 4 Décembre, le Conseil Municipal se tiendra donc le 10 Décembre.